



FEDERATION CGT DE LA SANTE ET DE L'ACTION SOCIALE

LES PSYCHOLOGUES UNE NOUVELLE FOIS DANS LA RUE LE 18 MAI

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pourquoi les psychologues seront à nouveau dans la rue, devant l'Assemblée Nationale à Paris et en province devant les ARS le 18 mai ?

Pour que les « usagers » sachent à nouveau le sort qui est réservé à leur profession !

Le 28 janvier, cette profession était dans la rue pour dénoncer :

- les réponses face à un mal être psychologique de la population qui s'accroît, (plan cancer, souffrance au travail, mal être social de plus en plus présent, etc...)
- leurs conditions d'exercice qui sont de plus en plus mises à mal,
- la précarisation, les salaires non revalorisés, le statut laminé par des circulaires et autres décrets !

Les psychologues seront dans la rue le 18 mai, parce qu'ils veulent que la population sache que leurs compétences à exercer les psychothérapies ont été remises en question, par un décret publié le 20 mai 2010, alors qu'ils sont maîtres d'œuvre de ce type de prise en charge de manière majoritaire.

Depuis un an, un recours en Conseil d'Etat, des rencontres avec les députés et sénateurs, des concertations ministérielles n'ont abouti qu'à :

- un regret des députés que la loi, qu'ils ont votée, puisse être lu dans le sens d'une disqualification
- la tenue de commissions dans les Agences Régionales de Santé (ARS), censées valider les demandes de reconnaissances du titre de psychothérapeute pour des personnes exerçant ces prises en charge auprès de la population avec pour seule exigence 400 heures de formation et au mieux 5 mois de stage, alors que les psychologues font cinq ans d'études avec une sélection drastique au niveau master créant une sixième année !

N° 154

Lors d'une réunion, les représentants du ministère ont continué de prétendre qu'il ne faut pas confondre reconnaissance du titre de psychothérapeute et exercice des psychothérapies.

De qui se moque-t-on ?

Ne nous leurrions pas : aucun engagement écrit du ministère n'est intervenu depuis un an ! Face à l'attente du ministère, seule une nouvelle mobilisation forte des professionnels et des universitaires démontrera, non seulement l'absurdité de ce décret, mais aussi notre volonté de défendre notre métier.

Pour faire reconnaître la formation et l'exercice des psychologues dans tous les secteurs, nous serons le 18 mai 2011, rassemblés devant l'Assemblée Nationale et devant les ARS dans les régions.

Case 538
263, rue de Paris
93515 Montreuil Cedex

Tél : 01 48 18 20 98
Fax : 01 48 57 56 22
E-Mail :
com@sante.cgt.fr

Montreuil, le 11 mai 2011